

TENNIS CLUB DE COUTAINVILLE



PASS « GO FOR TCC 2023 »

OFFRE « SPÉCIAL AQUA-FITNESS >> TENNIS »

RÉSERVÉE AUX MEMBRES MAJEURS S'INSCRIVANT AU TENNIS POUR LA 1^{ère} FOIS DANS NOTRE CLUB À PARTIR DE JANVIER 2023

10 COURS COLLECTIFS OFFERTS !

Cher(e) Membre, Cher(e) Ami(e),

Vous êtes déjà inscrit(e) cette saison à une activité aquatique ou de fitness au sein de notre Centre de Bien-être, le **Chardon bleu**. **Avez-vous aussi pensé à découvrir ou à vous remettre au tennis ?**

Nous avons le plaisir, pour compléter vos activités sportives, de vous proposer et de vous faire bénéficier **pour une première inscription au tennis au TENNIS CLUB DE COUTAINVILLE, pour la saison 2022/2023, d'un package spécial** vous permettant de venir découvrir ou pratiquer le tennis dans notre Club à des **conditions préférentielles exceptionnelles avec :**

Une cotisation tennis annuelle jusqu'au 31 août 2023 comprenant également la **licence multi-raquettes FFT 2023**,

+ **Un cycle de dix cours collectifs adultes** d'une heure, cours organisés spécialement à votre intention par notre monitrice de tennis, **Hélène LAFOSSE** (par groupe de 6 personnes maximum).

Le montant de cette cotisation « **SPÉCIAL AQUA-FITNESS >>> TENNIS** » nouveau membre adulte est de **172 € tout compris**, tenant compte de la remise de **50 €** prévue en cas d'inscription à deux activités incluant le tennis.

Plusieurs créneaux horaires seront ouverts selon la demande, notamment le jeudi soir et/ou le samedi après-midi.

*Vous aurez aussi la possibilité de poursuivre au delà des heures du premier cycle de ces cours collectifs initiaux, **des cycles de cours collectifs complémentaires** à votre convenance et à des conditions avantageuses (12€ la séance).*

Nous profitons de ce courriel pour vous préciser deux décisions prises récemment par notre Comité :

- + En cas d'absence ponctuelle à un de vos cours aquatiques ou de fitness, vous pourrez vous faire remplacer par un autre membre du Club déjà inscrit, pour les activités aquatiques, à une autre activité aquatique quelle qu'elle soit, et, pour les activités de fitness, à une autre activité de fitness, quelle qu'elle soit. Et vous pourrez également profiter des places laissées libres.*
- + Toute personne majeure inscrite à une activité annuelle, tennis, aquatique ou fitness, pourra bénéficier, annuellement, de 5 invitations payantes (à 10 € chacune) à la formule « Accès libre Piscine & Sauna » pour inviter, en sa présence, ses relations ou amis majeurs ». Cette formule est en cours de mise au point.*

Nous espérons que ce **package exceptionnel** vous incitera à découvrir ou à pratiquer le tennis, dans d'excellentes conditions. Inscriptions au secrétariat du Club. **N'hésitez-pas à en profiter.**

Très sportivement.

Bernard HEIMENDINGER
Président

